COMMUNE DE COVEN

PLAN LOCAL D'URBANISME

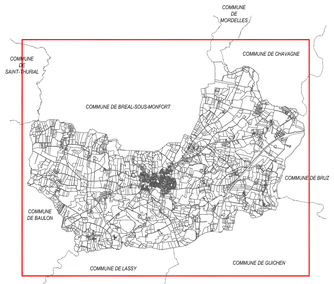

6-1 - ANNEXES
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Révision générale du PLU approuvée le 10 octobre 2022

Echelle : 1 / 10 000°

Agence Ponan
Cédric Ponan
Urbaniste
16 rue Saint-Aubin de Cormier
35700 Rennes
02 99 79 91 77
contact@ponan.bzh

DM EAU
Dominique Mahé
Ingénieur conseil
13 Clos Jeanne
35 580 Guichen
02 99 47 69 83
dm.eau@orange.fr

IDEA RECHERCHE
Ludovic Hamon
Ingénieur
La Métairie I 35 000 Rennes
02 23 46 13 40
ludovic.hamon@idea-recherche.com

ARCHIPOLE URBANISME ET ARCHITECTURE
Jérôme Lemoine
Architecte DPLG
18 rue Pierre de Coubertin
CS 90 101 | 35 201 Rennes Cedex 2
02 99 31 77 55
contact@archipole.bzh

A4	Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux (*cette servitudes s'applique à tout le département*)
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
AC1	Servitude de protection des monuments historiques *Château de Blossac (façades, toitures, parcs, bois, allées et avenues)*
EL3	Servitudes de halage et de marchepied le long de la Vilaine
EL11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès le long des routes expresses et des déviations d'agglomération
I1	Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz
I3	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de distribution et de transports de gaz
I4	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques
HTA	*Réseau électrique HTA de distribution*
HTB	*Réseau électrique HTB de transport*
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'Etat *(zone de dégagement des liaisons hertziennes)*
PT3	Servitudes relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications
129 T4-T5	Servitude aéronautique de dégagement et de balisage de l'aérodrome de Rennes - Saint-Jacques
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement *(concerne toute la commune en dehors des zones de dégagement T4-T5)*
PM1	Servitudes relatives au **P**lan de **P**révention des **R**isques **I**nondation
	Zone rouge tramée
	Zone rouge
	Zone bleue

0 50 m 250 m 500 m

N

COMMUNE DE MORDELLES
COMMUNE DE BREAL-SOUS-MONTFORT
COMMUNE DE CHAVAGNE
COMMUNE DE BRUZ
COMMUNE DE BAULON
COMMUNE DE LASSY
COMMUNE DE GUICHEN

PT2 liaison hertzienne
PT2 25 m par rapport au terrain naturel
PT2 80 m par rapport au terrain naturel
PT3 F238 - Rennes-Vannes
PT3 Liaison F221 Rennes-Redon-Blain
RTE - Liaison 90kV - Belle-Epine-Guer-Plélan
I3 - Poste
I1 - Poste

11 octobre 2022 - GDI / AM - Échelle d'origine : A3 au 1/10000°